



Cahier des clauses scientifiques et techniques

pour la réalisation et la valorisation d'un inventaire
du patrimoine culturel des cantons de Montpon-Ménéstérol,
Mussidan et Neuvic

I- CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET OBJECTIFS

Conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et par convention validée par les deux assemblées, le Conseil régional d'Aquitaine a confié au Conseil général de la Dordogne la conduite des opérations d'inventaire général sur le département de la Dordogne pour une durée de 3 ans renouvelable.

Sur la période 2009-2011, le projet de coopération conclu entre les deux collectivités territoriales porte sur la réalisation de l'inventaire général du patrimoine architectural des cantons de Montpon-Ménéstérol et Mussidan. Ces deux cantons recouvrent une aire géographique localement appelée la Double. A ces deux cantons sont ajoutées les communes du canton de Neuvic concernées par le couvert forestier de la Double.

L'opération a pour but de :

- Etudier une architecture rurale méconnue et en voie de disparition en Dordogne.
- Enrichir le corpus des connaissances scientifiques sur l'habitat en pans de bois de la région Aquitaine.
- Clôturer l'inventaire de la Double dont la partie nord a été étudiée lors de l'opération d'inventaire du val de Dronne (2000-2007).
- Constituer une documentation patrimoniale et architecturale à caractère scientifique aux normes nationales en vigueur pour l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel avec enregistrement dans les bases du Ministère de la Culture et de la Communication et dans celles de la Banque Numérique du Savoir Aquitain.
- Valoriser la documentation produite auprès d'un large public grâce à la programmation d'une politique de médiation privilégiant :
 - o des rendus intermédiaires réguliers sous forme de conférences dispensées à l'occasion des grands événements patrimoniaux nationaux, régionaux ou départementaux (Journées Européennes du Patrimoine, Journées du Patrimoine de Pays, manifestations culturelles cantonales)
 - o une exposition destinée à valoriser un équipement culturel public emblématique de l'architecture rurale de la Double. Site propriété du Conseil général de la Dordogne, protégé au titre des Monuments historiques et géré par un opérateur local - l'association « La Double en Périgord » -, la Ferme du Parcot fait actuellement l'objet d'un projet d'aménagement architectural et paysager en lien avec l'offre touristique et environnemental du grand site de la Jemaye.
 - o une publication dans le cadre de la ligne éditoriale du Conseil régional d'Aquitaine intitulé « Visages du patrimoine en Aquitaine ».
 - o une synthèse finale de l'enquête scientifique.

II- DESCRIPTIF DE L'OPERATION

a. Délimitation de l'aire d'étude

Configuration géographique du territoire et situation

Les cantons de Montpon-Ménéstérol, de Mussidan et de Neuvic sont situés à l'ouest du département de la Dordogne.

- Une partie des limites occidentales du canton de Montpon-Ménéstérol confine à la Gironde. Il est composé de 8 communes formant un espace de 222 km², à savoir Echourgnac, Eygurande-et-Gardedeuil, Ménesplet, Montpon-Ménéstérol, Pizou, Saint-Barthélémy-de-

Bellegarde, Saint-Martial-d'Artenset et Saint-Sauveur-Lalande. Au sud du canton, trois communes sont traversées par l'Isle. Avec plus de 5580 habitants, Montpon, chef-lieu de canton est la 8^e ville de Dordogne et concentre plus de la moitié de la population cantonale.

- D'une superficie de 179 km², le canton de Mussidan est composé de 11 communes : Beaupouyet, Bourgnac, Mussidan, Saint-Etienne-de-Puycorbier, Saint-Front-de-Pradoux, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Louis-en-l'Isle, Saint-Martin-l'Astier, Saint-Médard-de-Mussidan, Saint-Michel-de-Double et Sourzac. Le sud du canton est également traversé par l'Isle.

- Enfin, le canton de Neuvic se situe au nord-ouest de celui de Mussidan. Parmi les 11 communes du canton qui forment un espace de 192 km², celles de Beauronne, Chantérac, Douzillac, Saint-André-de-Double, Saint-Germain-du-Salembre, Saint-Jean-d'Ataux et Saint-Vincent-de-Connezac sont retenues pour l'enquête d'inventaire sur la Double.

Les cantons de Montpon-Ménéstérol, Mussidan et Neuvic constituent la partie sud d'une entité géologique et paysagère clairement identifiée : la Double, dont la portion nord-ouest a été étudiée au cours de l'opération val de Dronne. Cette entité est marquée par une géologie peu favorable à l'agriculture où longtemps ont dominé bois, landes et marais. Ces conditions ont produit un habitat peu dense qui se concentre à proximité de la vallée de l'Isle et qui est marqué par l'usage du pan de bois et du torchis à l'instar des pays de la Haute Lande.

Périodisations

L'opération couvrira toutes les périodes historiques entre le XII^e siècle, date des plus anciennes manifestations architecturales encore en élévation et les années 1970. Ce *terminus ante quem* pourra être dépassé jusqu'à des dates récentes si l'histoire et la compréhension d'un bâtiment ou d'un ensemble architectural le nécessitent.

Les formes du bâti

L'étude des cantons de Montpon-Ménéstérol, de Mussidan et d'une partie importante de celui de Neuvic a pour objet de :

- confirmer et de préciser la typologie du bâti rural et urbain de la Double élaborée lors de l'inventaire topographique effectué en val de Dronne.
- appréhender les déclinaisons relatives au secteur probablement marqué par la présence de l'axe d'échange Périgueux-Bordeaux le long de la vallée de l'Isle et par la création d'une forêt industrielle de résineux au XIX^e siècle.
- vérifier l'existence de spécificités architecturales locales associées à l'usage du pan de bois.

Raisons scientifiques du choix de l'aire d'étude

Le choix de la Double - cantons de Montpon-Ménéstérol, Mussidan, Neuvic - est dicté par la cohérence territoriale qui lie cette aire d'étude avec celle du val de Dronne dont la marge sud recouvre une partie du terroir doubleaud. La présence d'un bâti en pan de bois sur le secteur est l'occasion d'approfondir la recherche sur un thème peu étudié en Dordogne.

b. Les enjeux scientifiques

Intérêt scientifique de l'opération

Faute d'un patrimoine monumental reconnu, la Double a été peu étudiée par le passé. Les derniers témoins de son architecture rurale à ossature bois disparaissent les uns après les autres. L'étude de ce patrimoine s'avère urgente. Par ailleurs, l'opération a pour objectif d'enrichir la connaissance sur l'architecture régionale utilisant le bois comme matériau constructif comme dans les Landes et une partie du Pays Basque.

Les problématiques scientifiques

L'étude des cantons de Montpon-Ménéstérol, de Mussidan et de Neuvic se fonde sur deux axes de recherche, un axe topographique portant sur l'ensemble du bâti et un axe thématique focalisé sur l'architecture rurale en pan de bois.

Pour le premier axe, il s'agira de comprendre l'évolution du bâti à l'aune de l'expérience menée sur le val de Dronne. Ce nouveau territoire propose-t-il une histoire du bâti qui se calque sur le schéma dynamique déjà rencontré ou montre-t-il une trajectoire différente avec des spécificités locales ? Pour le second, à travers l'usage du pan de bois, il s'agira de s'interroger sur les liens d'interdépendance entre topographie et géologie, paysages et terroirs, exploitation des sols et formes architecturales.

c. Les modes d'approche et leur application

L'opération consistera à recenser, étudier et valoriser le patrimoine architectural des cantons de Montpon-Ménéstérol, Mussidan et Neuvic selon les normes et la méthode scientifique de l'inventaire topographique. L'approche exhaustive, topo-géographique sera de surcroît axée sur le thème du pan de bois.

d. Le contenu et le calendrier des différentes phases

Etat des connaissances, recherche documentaire, exploitation

Documenter l'étude : **60** jours. Synthèse bibliographique, recherches aux Archives départementales de la Dordogne (séries 12O, 7S, C, fonds figurés, etc.), recherches dans la documentation du CAUE24, du SDAP24, du Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire et de la CRMH.

Enquête de terrain, production et traitements des données

Préparer le terrain : **40** jours
Collecter les données : **130** jours (26 communes, 5 j. en moyenne / commune)
Gérer les données : **80** jours (estimation pour environ 500 notices rédigées pour les cantons)

Restitution, diffusion, valorisation des résultats

Finaliser l'étude : **40** jours
Valoriser l'étude : **240** jours (pour trois conférences, la conception d'une publication de type « parcours du patrimoine » et la conception d'une exposition).

e. Calendrier prévisionnel

La durée de l'opération pour une équipe de deux chargés de mission est arrêtée sur une période de trois ans (2009-2011).

III- MOYENS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Le Conseil général de la Dordogne assure la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Celle-ci est conduite par le Service de la Conservation du Patrimoine Départemental sous la responsabilité scientifique du Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire du Conseil Régional d'Aquitaine.

Personnel

Pour les besoins de l'étude, le Service de la Conservation du Patrimoine Départemental mobilisera parmi ses agents, deux chercheurs disposant d'une compétence avérée en matière d'Inventaire. Auteurs de l'opération d'inventaire du patrimoine architectural du Val de Dronne réalisée en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire de la DRAC Aquitaine (2000-2007), ils auront en charge la recherche documentaire, l'enquête de terrain, la rédaction et la saisie informatique des notices ainsi que la préparation de produits de médiation et de valorisation de la recherche.

Compétences des chargés de mission

- Maîtrise de la méthode scientifique nationale de l'Inventaire.
- Connaissance approfondie de l'histoire architecturale urbaine et rurale et du contexte socio-historique local.
- Maîtrise du logiciel métier et des outils informatiques classiques.
- Aptitudes rédactionnelles et orales.

Moyens techniques

Pour les besoins de l'étude, le Conseil général de la Dordogne mobilisera la logistique du Service de la Conservation du Patrimoine Départemental augmentée des moyens matériels suivants :

- Matériel informatique : deux ordinateurs consacrés à l'opération avec connections réseaux, un ordinateur portable, une imprimante noir et blanc et une imprimante laser couleur.
- Logiciels : logiciels bureautiques et logiciel métier CINDOC.
- Photographie : un appareil photographique reflex argentique et un appareil photo numérique de base.
- Un véhicule de service.
- Téléphonie mobile.

La Région Aquitaine – Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire- assurera :

- L'administration des bases de données de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel (maintenance, aide, versement sur les bases nationales Mérimée, Palissy et Mémoire...).
- Les campagnes photographiques nécessaires aux publications « papier ».
- Des compléments d'études (relevés du bâti ou analyses de dendrochronologie) sur un édifice de référence qui s'avèreraient scientifiquement nécessaires.

- La numérisation des dossiers papier de l'opération d'inventaire.
- Le soutien aux projets de médiation et de valorisation de la recherche. Les modalités seront définies au cas par cas.
- La formation méthodologique et technique des deux chercheurs « inventaire » du Service de la Conservation du Patrimoine Départemental.

IV- SUIVI ET EVALUATION

Comité de suivi scientifique

Un comité scientifique est constitué pour suivre l'avancée et les résultats de l'étude des cantons de Montpon-Ménéstérol, Mussidan et Neuvic, ainsi que la politique de valorisation mise en œuvre parallèlement. Ce comité est composé des membres suivants :

- Conservateur du patrimoine départemental.
- Conservateur des archives départementales.
- Chef du service régional du patrimoine et de l'Inventaire.
- Chercheurs départementaux chargés de l'étude.
- Chercheur régional chargé d'encadrer scientifiquement l'opération.
- Ingénieur du patrimoine SDAP.
- Administratrice régionale des bases de données de l'Inventaire.